

CSA SA du 24 mars 2023

Compte-rendu

Présent.es pour l'administration:

- ✓ Madame Marie-Laure Jeannin (SG),
- ✓ Monsieur Laurent Seyer (SGAA DRH),
- ✓ Madame Laure Arnould (Adjointe au DRH),
- ✓ Monsieur Thierry Bienaimé (Conseiller de prévention académique)
- ✓ Madame Isabelle Comte (SG DSDEN 57),
- ✓ Madame Laurence Didion (Responsable de la DPAE),
- ✓ Madame Isabelle Etienne (SG DSDEN 88),
- ✓ Madame Sarah Husson (Responsable de la DAF),
- ✓ Monsieur Etienne Lambert (Responsable de la DOS),
- ✓ Monsieur François Noël (SG DSDEN 54).

Présent.es pour l'UNSA- Education :

- ✓ Aurélie Marchal A&I-UNSA
- ✓ Anthony Perrin SNPTES-UNSA
- ✓ Magali Mompeu A&I-UNSA
- ✓ Christine Schwetterle SNPTES-UNSA
- ✓ Gilberte Patinec A&I-UNSA
- ✓ Jérémie Coyen SNPTES-UNSA
- ✓ Frédérique Clausse SNPTES-UNSA
- ✓ Elisabeth Trefzer A&I-UNSA
- ✓ Céline De-Zan SNPTES-UNSA
- ✓ Jean-Marc Rodolphe SNAPS-UNSA
- ✓ Marie Filali SEP-UNSA

Cette réunion a installé le nouveau Comité Social d'Administration Spécial Académique (CSA SA) et sa Formation Spécialisée qui, suite à la loi de transformation de la fonction publique remplace :

- ✓ les CTSA par les CSA Spéciaux Académiques (CSA-SA)
- ✓ les CHSCT par des Formations Spécialisées (FS).

Depuis les élections professionnelles de décembre 2022, l'UNSA est le premier syndicat représentatif des personnels des services académiques (rectorat et DSDEN) avec 6 sièges de titulaires (et 6 sièges de suppléant.es) sur 10 au total. Il a ainsi la majorité absolue. L'UNSA tient une fois de plus à vous remercier pour la confiance que vous lui avez accordée. Nous tenons à vous assurer que l'UNSA se tiendra, à tout moment, à vos côtés, durant ces 4 prochaines années !

Grace à votre confiance, par vos votes, le secrétariat de la formation spécialisée de site des services académiques sera assuré par l'UNSA.

Préparation de la rentrée 2023 dans les services académiques

3 postes vont être rendus dans les services académiques sur des moyens de remplacement. Compte tenu du fait qu'il s'agit de moyens de remplacement aucun agent n'est impacté.

Création de 2 emplois d'inspecteur Jeunesse et Sport en Moselle et dans la Marne.

Les services de Jeunesse et sport de la région grand est sont gérés à Nancy.

Actuellement, les personnels AESH sont gérés par des personnels (principalement contractuels) affectés dans 2 établissements mutualisateurs :

- ✓ Lycée professionnel Entre Meurthe et Sânon à Dombasle-sur-Meurthe
- ✓ Lycée Henri Nominé à Sarreguemines

Dès la prochaine rentrée, les AESH seront tous gérés à la DSDEN de la Moselle.

Le SNPTES-UNSA reste vigilante quant au sort des contractuels de ces établissements mutualisateurs.

Carrière

A noter que vos nouveaux arrêtés et de nombreuses informations vous concernant sont disponibles sur l'application smartphone e-colibris.

Le SNPTES-UNSA indique que des collègues nous ont fait part que des entretiens professionnels n'ont pas été réalisés ou des fiches de poste non pas été signées à leur arrivée sur un poste. Cela a été constaté dans plusieurs services. Pourtant ces documents sont obligatoires dans les dossiers des personnels notamment pour toutes les questions de mobilité ou de promotion des agents.

La responsable de la DPAE indique que les fiches de poste sont demandées pour l'évaluation intermédiaire des stagiaires. Pour les autres cas, cela relève de la responsabilité des chefs de services de réaliser les fiches de poste.

La responsable de la DPAE précise que le compte-rendu d'évaluation professionnelle n'est pas demandé dans le cadre des opérations de mutation.

Le SNPTES-UNSA restera vigilante sur ce point. N'hésitez pas à nous faire remonter l'absence de fiche de poste ou d'évaluation professionnelle vous concernant.

SNPTES-UNSA: Comment est organisée la validation des acquis de l'expérience (VAE) professionnelle pour les agents de la fonction publique d'état (contractuels et fonctionnaires) ?

Madame la Secrétaire générale nous relaie la réponse de la DAVEN (quesaco ?). Il n'existe pas de dispositif spécifique pour la VAE. Il faut disposer de 1607 heures d'expériences professionnelles dans le diplôme visé. Le compte personnel de formation (CPF) doit être mobilisé pour la réalisation du dossier. Un lien vers un site web pour plus d'information : <https://vae-lorraine.fr/>

Indemnitaire / Paie

Le nouveau système de paie RENOIRH est-il stabilisé ?

La responsable de la DPAE nous indique que le nouveau système de paie n'est pas complètement stabilisé mais qu'il réalise l'essentiel à savoir produire les fiches de paie.

Le SNPTES-UNSA a relevé de multiples dysfonctionnements qui, sans empêcher la production des fiches de paie, peut la retarder voire retarder l'intégration de nouveaux éléments (changement d'échelon par exemple). Par expérience, la stabilisation d'un nouveau logiciel (dysfonctionnements ou fonctionnalités manquantes) prendra des mois, si ce n'est des années. Le SNPTES-UNSA vous conseille de surveiller le contenu de votre fiche de paie. Vous pouvez bien évidemment nous remonter d'éventuels dysfonctionnements ou nous questionner sur les éléments de votre fiche de paie.

SNPTES-UNSA: Pourquoi n'y a-t-il pas encore eu de versement des indemnités journalières pour télétravail de l'année 2022 ?
Quand aura lieu la régularisation ?

La responsable de la DPAE indique que les indemnités journalières pour télétravail devraient être versées, au mieux, sur la paie de juin.

SNPTES-UNSA: Qu'en est-il de la mise en place du forfait mobilité durable pour les personnels ?

Le forfait mobilité durable devrait être versée sur la paie de mars.

SNPTES-UNSA: À quelle échéance est-il prévu d'augmenter la participation de l'état à la protection sociale complémentaire (PSC) de ses agents ?

La moitié de la cotisation sera prise en charge à partir du 1^{er} janvier 2025.

La prise en charge de la PSC recouvre de multiples enjeux. Sera-t-il possible de moduler le taux de couverture ? Est-il prévu une prévoyance ? Est-il prévu des mécanismes d'action sociale ? Le SNPTES-UNSA se tiendra à vos côtés pour négocier au mieux sur ces différents aspects.

Conditions de travail

SNPTES-UNSA: Peut-on envisager d'utiliser des robots aspirateurs ou auto-laveuses autonomes professionnels pour aider les agents d'entretien des locaux ?

La responsable de la DAF indique que l'équipe d'entretien dispose d'autolaveuses dans le cadre de la prise en main des nouveaux locaux du rectorat. Seuls le grand Saurupt, la DSDEN 57 et la DSDEN 88 sont en prestation interne. Sur les autres sites la prestation est externalisée ce qui englobe la fourniture du matériel. Pour la DSDEN 88, du matériel a été acquis dans le cadre d'un appel à projet pour l'amélioration des conditions de travail.

Cet échange n'a pas permis de connaître les détails du matériel mis en place à la DSDEN 88.

Le SNPTES-UNSA devra donc s'assurer que le matériel nouvellement acquis à la DSDEN 88 est du même niveau d'exigence que pour celui du rectorat.

Il serait de bon aloi que la DSDEN 57 engage une mise à niveau de son matériel comme pour la DSDEN 88.

Enfin Le SNPTES-UNSA ne peut se satisfaire de l'externalisation des prestations d'entretien et appel à la ré-internalisation de ces prestations !

SNPTES-UNSA: Les beaux jours arrivent avec son lot probable de jours de chaleur intense. Qu'est-il prévu pour réguler la température ou pour se protéger de la chaleur au sein des locaux surtout pour les deux derniers étages du site de Saurupt et pour le deuxième étage de la DSDEN de la Moselle ?

La responsable de la DAF indique que le site de Saurupt dispose de brise-soleil orientable. Des filtres anti-UV devraient être installés d'ici avril (comme sur le site du petit Saurupt) sur les fenêtres de Saurupt qui ne disposent pas de brise-soleil orientable.

SNPTES-UNSA: Quid de la DSDEN 57 ?

SNPTES-UNSA: Quand est-il prévu de fournir des poignées pour ouvrir les fenêtres qui n'en ont pas comme cela avait été évoqué lors du dernier comité de vie de site ?

La responsable de la DAF nous précise que les poignées de fenêtres sont en cours de pose.

SNPTES-UNSA: Les salles de réunions ne sont pas suffisamment nombreuses. Quelles solutions peut-on espérer pour remédier à la situation ?

La responsable de la DAF précise qu'il est nécessaire d'optimiser l'usage des salles de réunion. Il faut donc utiliser en priorité les bureaux qui peuvent accueillir 4-6 personnes. Il faut réserver les salles de réunion en tenant compte de la capacité de ces salles. Il faut donc optimiser le temps de réservation des salles de réunions. Il est également possible d'utiliser les salles de formation quand elles ne sont pas utilisées. L'ouverture des amphithéâtres permettra de désengorger les salles de réunion.

SNPTES-UNSA: Un seul espace détente/restauration au premier étage comme au troisième étage du nouveau bâtiment de Saurupt avec une table et six chaises est clairement insuffisant. La situation ne sera pas tenable sur le long terme. Quelles solutions peut-on espérer pour remédier à la situation ?

La responsable de la DAF précise que le bâtiment de Saurupt compte 9 salles de détente. Les agents peuvent utiliser l'ensemble de ces salles. Ces salles n'ont pas été équipées comme salle de réfectoire. La responsable de la DAF indique également que l'usage voudrait qu'en cas de réunion informelle dans les espaces de détente, le mobilier de ces espaces reste accessible.

La secrétaire générale précise que les agents peuvent se restaurer au CROUS.

Pour **Le SNPTES-UNSA**, les espaces de détente ne sont pas des salles de réunion ! Le manque de salle de réunion et l'absence d'espace de restauration ont une seule et même cause la surpopulation dans le bâtiment. Le CROUS ne peut constituer une réponse pour les nombreux

collègues qui se restaurent sur site. La situation risque d'ailleurs d'empirer avec l'ouverture prochaine des amphithéâtres. **Le SNPTES-UNSA continuera inlassablement de porter cette revendication !**

SNPTES-UNSA: Ne peut-on pas envisager une expérimentation d'accès au parking pour tout le monde lors des semaines de congés scolaires ?

La responsable de la DAF a proposé en concertation avec les services que ces derniers gèrent une rotation des places disponibles durant les congés.

Le SNPTES-UNSA fait le constat flagrant que de très nombreuses places de parking sont disponibles pendant les semaines de congés scolaires. La solution de l'administration reste finalement la même que pour le reste de l'année...

Le SNPTES-UNSA proposera une solution plus étayée lors du prochain CSA SA.

Restauration Saurupt

SNPTES-UNSA: Pourquoi n'est-il toujours pas possible au CROUS de Saurupt de pouvoir commander (et payer) un plat unique et pas uniquement un plateau complet comme dans la majorité des autres CROUS ?

Le CROUS envisage un système de brasserie qui permettra de commander un plat unique.